



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 FEVRIER 2015

Etaient présents :

La directrice : Mme Landy

Les enseignants : Mmes Armingol, Cattet, Chatagnon, Gauffeny, Garel, Comte, Marsaud. Mmes astay et Serret excusée

Les parents élus : Mmes Fernandez, Gille, Cuénin, Basset, Pougner, Couvez, Mrs Séon, Portier

Des parents suppléants : Mme Pernot, Mrs Florio, Devise

Des représentants de la municipalité : Mmes Rothéa, Chapus, Bugnet, Mr Leveque

Le délégué départemental de l'E.N. : Mme Tabarand

Personnel mairie : Mme Caplier

<p><u>ordre du jour :</u> = intervention des élèves du comité coop environnement = point projet d'école = projets en cours et sorties = rythmes scolaires = subventions demandées pour 2015 = présentation plan incendie et PPMS = sécurité, travaux = points abordés par les parents d'élèves</p>
--

1. Intervention des élèves du comité coop environnement

9 élèves délégués ont présenté les actions entreprises à l'école sur le thème de la santé, depuis le dernier conseil d'école.

2. Point projet école

La thématique de notre projet d'école est basée cette année sur la santé : l'homme dans son environnement. Après avoir mis en place un comité d'élèves, tous les élèves ont travaillé sur l'environnement à Millery, sur la définition des risques majeurs et sur les conduites à tenir en cas d'alerte. Tous les élèves sont allés voir un spectacle de théâtre « Et si ça arrivait » reprenant le travail sur les risques majeurs de façon imagée et humoristique. Suite à l'animation pêche, les élèves de cycle 2 ont réalisé une fresque des poissons du Rhône avec un animateur de la fédération de pêche. Toutes les classes ont également participé à un grand jeu organisé par l'association ADES permettant de reprendre toutes les compétences acquises depuis le début de l'année sous forme ludique. Un DICRIM cycle 2 et un DICRIM cycle 3 reprenant tous les éléments travaillés est en train d'être élaboré et sera collé dans les cahiers de vie de chaque élève. Des enquêtes ont également été faites à la maison sur les dangers que l'on peut rencontrer dans notre environnement proche tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur. Les élèves ont analysé dans chaque classe les meilleures conduites à tenir pour minimiser ces risques. Des exposés ont été faits par les délégués du comité coop, dans chaque classe pour expliquer ces différents risques. En ce qui concerne l'école, les délégués prennent une place et une responsabilité plus importantes dans la vie de l'école. Ils ont signé une charte construite ensemble en comité coop qui vise à établir les droits et les devoirs qui leur incombent. A chaque récréation, ils arborent un badge qui leur permet d'être reconnus par tous. Ils ont un rôle de médiateur (et non pas de surveillant) permettant de résoudre de petits conflits, de garantir la sécurité de tous et d'être responsabilisé vis-à-vis du matériel et des bâtiments. Nous n'avons pas encore assez de recul pour évaluer ce fonctionnement puisqu'il vient juste d'être mis en place. Les enseignantes ont décidé de revoir le règlement de la cour et le respect des zones tous les débuts de semaine, dans les classes. A l'heure actuelle, nous orientons notre travail sur la santé et les gestes qui sauvent, ainsi que sur le sport. Des interventions sur l'alimentation avec le CNIEL, sur les gestes qui sauvent avec la Croix Rouge et les pompiers, sur le sport et la santé avec l'ADES ont eu lieu. Un temps fort sur le sport et la santé aura lieu en mars avec les classes de neige. A ce sujet, une réunion d'information a eu lieu le 12 janvier, à la salle des fêtes. Toutes les familles qui se sont manifestées pour des problèmes financiers par rapport aux classes découvertes ont pu être aidées en fonction de leurs besoins. Nous remercions ici la coopérative scolaire, l'association Ecole vivante, la JPA, les PEEP du Rhône, le CCAS de Millery.

L'ensemble des sorties et activités, hormis les classes de neige, ont été subventionnées par le SMIRIL, la coopérative scolaire, la municipalité, le département et les 15€ donnés par les familles en début d'année. Vous pourrez bientôt suivre le projet de l'année grâce à des textes et des photos sur le blog de l'école dont l'adresse sera redonnée dans les cahiers de liaison. Nous tenons à remercier les pompiers qui sont intervenus dans les classes, à notre demande de façon bénévole. Nous remercions également les parents qui se sont portés volontaires pour nous accompagner en classes découvertes. Vous pourrez également profiter du travail des élèves, le samedi 20 juin 2015, lors de la fête des enfants et tout l'été puisque les élèves sont en train de créer un jeu de 9 familles reprenant toutes les acquisitions de l'année en matière de santé. Bon retour des élèves sur les différentes interventions relatives au projet d'école.

3. projets en cours et sorties

-Dans le cadre de notre projet d'école sur la santé, les pompiers sont intervenus dans toutes les classes sur quatre thématiques : la présentation générale des sapeurs pompiers en France, une information sur les feux et les modes d'extinction, la révision sur l'alerte des secours et la visite du véhicule de secours aux victimes et du fourgon de lutte contre l'incendie avec le matériel. Nous tenons vivement à remercier tous les pompiers de Millery pour leur aide et leur participation à notre projet.

-Nous poursuivons le travail engagé l'an dernier sur les oiseaux. Dans chaque classe, des nichoirs ou des mangeoires ont été nettoyés. Les élèves ont pu découvrir que les nichoirs ont été habités avec de magnifiques nids élaborés avec de la mousse, des brindilles et des cheveux. Chaque nichoir et chaque mangeoire a été nettoyé au savon. Nous tenons ici à remercier la municipalité pour son aide technique : dépose et repose des nichoirs et mangeoires. Actuellement, les mangeoires sont alimentées à tour de rôle par les classes. Nous voyons régulièrement des oiseaux venir se nourrir et notamment des mésanges.

-L'école a participé à l'opération solidarité pour Mayotte qui consistait à envoyer du matériel scolaire neuf. C'est la première fois que l'association « Solidarité laïque » lance un appel pour un département français. Cette opération a permis de montrer aux élèves d'une part qu'il existe des départements français très éloignés de la France et d'autre part qu'il y a une très grande disparité de richesses entre les départements de métropole et les départements d'outre mer.

-L'école a participé à l'opération créée par la banque alimentaire : 192 kg de denrées récoltées, contre 162 kg l'an dernier.

-Juste avant Noël, la troupe de théâtre de Me Cattet s'est produite un samedi soir au profit de l'école avec le fantôme de Canterville. La salle des fêtes était pleine. Tous les spectateurs ont vraiment apprécié ce spectacle. Nous avons récolté 650€ pour la coopérative scolaire de l'école qui serviront à financer différents projets au niveau de l'école. Nous tenons donc à remercier toute la troupe : acteurs, metteuse en scène et les personnes qui ont travaillé pour la technique.

-Pour Noël, les classes de cycle 2 ont assisté à un spectacle de la compagnie chiloé « la conteuse et son roi nu », tandis que les classes de cycle 3 ont vu le spectacle « Bonjour » de Claude Ponti mis en scène par le théâtre du lac.

Ces spectacles étaient offerts par Ecole Vivante et nous les remercions.

-Les classes de CM2 ont bénéficié d'animations théoriques et pratiques sur la prévention routière. Tous les élèves ont eu le brevet cycliste de la prévention routière. Les enseignantes de CM2 ainsi que la directrice tiennent à signaler le fait qu'en raison des nouveaux rythmes scolaires, il devient très difficile d'organiser ce temps sur la prévention. En effet, les personnes ne peuvent se déplacer que sur une journée. La théorie et le petit examen écrit ont lieu le matin, tandis que le passage sur la piste routière (qui demande une heure d'installation) a lieu l'après-midi. Du fait du raccourcissement des après-midis, chaque élève ne peut évoluer que sur 5 mns, ce qui n'est confortable pour personne !

-Certaines classes se rendent à la bibliothèque municipale pour des travaux choisis en concertation avec la responsable. Pour cette année, beaucoup de classes ont travaillé sur la montagne, la santé et le repérage pour trouver un livre, dans la bibliothèque.

-Des goûters coop organisés par les délégués du comité coop ont lieu à chaque période. Ils ont pour but de promouvoir des produits locaux et de saison ou des produits que les élèves n'ont pas l'habitude de manger. La vente (20 cts par produit) est gérée par les délégués. Ces goûters sont toujours des moments conviviaux et sont très appréciés des élèves. Dernièrement, il s'agissait de tartines de pain de Millery avec du miel produit par des parents d'élèves de l'école et tout récemment de pâtes de fruits.

-Le 26 mars, nos deux chorales chanteront pour les personnes âgées, à la salle des fêtes.

-Carnaval écoles: le 10 avril, les classes maternelles et élémentaires fêteront carnaval sur le thème du cirque. Comme l'an dernier, les parents sont invités à venir voir le défilé à partir de 10h et l'après-midi à venir admirer les productions des élèves installées dans la cour à partir de 15h30.

-Un autre carnaval organisé par la MEJC aura lieu le samedi 28 mars et regroupera différentes associations de Millery. L'école s'y associe avec la construction d'objets en rapport avec les arts de la rue.

-Certaines classes s'associent à la journée contre le racisme en envoyant une carte portant un texte invitant à la tolérance et au respect, à un destinataire inconnu.

-La classe de CM1/CM2 participe au concours Wapiti qui consiste à faire un dossier reportage sur les poissons.

-La classe de CM2 est inscrite au concours "Dis-moi dix mots" dans le cadre de la semaine de la francophonie qui a lieu du 16 au 22 mars. Les écoles primaires doivent élaborer un imagier avec des contraintes de mise en page numérique, en utilisant de 3 à 10 mots. Cette année le thème est "10 mots que tu accueilles, une invitation au voyage." Ce sont des mots qui viennent de lieux différents du monde, à des époques différentes. L'objectif étant de découvrir l'étymologie, mais aussi le côté vivant de la langue qui en plus de son origine latine utilise des mots de bien d'autres origines.

Pour l'anglais, la participation a etwinning permet un échange avec 2 autres classes d'Europe : Espagne et Pologne. On a déjà échangé 2 fois : une fois sur la présentation des élèves et le village, une seconde autour du thème de Noël avec un chant et une recette de cuisine. Le prochain échange devrait concerner l'école et le système de chaque pays. Cela permet de parler anglais et surtout de comprendre le sens de l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école.

-La classe de CM1 participe à un concours Memorisk sur les risques majeurs en lien avec la mairie. Il consiste à définir le risque, à l'étudier dans l'histoire locale et à travailler sur le risque aujourd'hui par l'intermédiaire d'une enquête et de son exploitation. Afin que cette enquête soit intéressante, elle sera la plus large possible. Vous serez donc sollicités et les élèves espèrent avoir beaucoup de réponses. Ils vous remercient d'avance.

-Les enseignantes participeront au vide grenier le dimanche 22 mars en tenant différents postes.

4. Rythmes scolaires

Au dernier comité de pilotage du mois de décembre, un bilan très mitigé a été fait des rythmes actuels avec des élèves fatigués, énervés et des matinées trop courtes pour la maternelle. Aussi, un changement de rythmes scolaires pour la prochaine année 2015-2016 a été évoqué. Un sondage fait par les délégués de parents auprès de toutes les familles de l'école élémentaire montre que 41% des parents souhaiteraient qu'une après-midi dans la semaine soit libérée, contre 27% des familles qui souhaiteraient la fin des cours à 15h30. Les parents de l'école maternelle n'avaient pas fait de questionnaire à ce moment là en direction des familles de l'école maternelle. Ce sondage a donc été fait en janvier. Il met en avant le fait que 48% des parents souhaitent que le vendredi après-midi soit libéré, contre 29% des familles qui souhaiteraient la fin des cours à 15h30. Au niveau du comité de pilotage, deux propositions de rythmes scolaires ont été faites et étudiées :

Scénario 1 : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30. Le mercredi de 8h30-11h45

Scénario 2 : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h05. Le mercredi et le vendredi de 8h30 à 11h45

Les avis divergent. Les enseignants de l'élémentaire sont pour la 2^{ème} proposition, ce qui rejoint la position des parents. Elles constatent que les élèves sont très fatigués dès le jeudi midi et donc non réceptif aux acquisitions. C'est pourquoi, elles proposent de libérer le vendredi après-midi pour raccourcir la semaine. D'autre part, avoir des après-midis consécutives permet pratiquement à l'ensemble des classes de l'école de pratiquer du sport, des arts visuels, de la musique l'après-midi. Dans le cas où les après-midis seraient écourtées, la majorité des classes feraient sport, arts visuels et musique le matin, et les disciplines fondamentales l'après-midi. Les enseignantes demandent à Madame le Maire une réponse la plus rapide possible concernant le choix des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine afin d'informer les familles actuelles mais également les nouvelles familles déjà nombreuses à appeler pour se renseigner avant les inscriptions prévues au retour des vacances de février. Les parents s'interrogent également sur la nature des activités périscolaires à la rentrée prochaine. Les postes de temps partiels ne pourront être associés que lorsque les nouveaux rythmes seront connus. Si cette décision intervient tardivement, cela impliquera une attribution des postes et des personnels au mois de juillet. La mairie stipule que le comité de pilotage du 30 janvier a été annulé car elle avait besoin plus de lisibilité avec les associations de Millery par rapport à leurs disponibilités. Une réponse pourrait être apportée au comité de pilotage du 27 février. Les parents aimeraient plus d'informations par rapport aux horaires proposés, aux activités qui seront dispensées... La plupart des personnes présentes souhaiteraient un retour au mercredi matin libéré.

En cas de décision de la mairie d'opter pour le deuxième scénario qui dépend du décret Hamon, le conseil d'école doit voter afin de donner son avis.

En cas de choix de la part de la municipalité d'opter pour la libération du vendredi après-midi (scénario 2), le conseil d'école émet l'avis suivant :

Avis défavorable : 4 voix.

Avis favorable : 14 voix.

Abstention : 3 voix.

Certaines personnes mentionnent le fait qu'elles ne sont pas opposées à une après-midi libérée mais pas le vendredi après-midi car la coupure du week end sera trop longue.

5. subventions demandées pour 2015

Le nombre d'élèves pour la rentrée 2015-2016 sera stable. En effet, 45 CM2 quitteront l'école Mil'Fleurs pour aller au collège, tandis que 52 GS arriveront en CP, $227-45=182$

$$182+52=234$$

Le seuil d'ouverture d'une 10^{ème} classe est à 244. (-10 élèves).

Fonctionnement :

SUBVENTIONS 2014	SUBVENTIONS DEMANDEES POUR 2015
Par élève : 47€	Par élève : 47€
Manuels scolaires : 2500€	Manuels scolaires : 2800€
BCD : 700€	BCD : 700€
Collectif : 3000€	Collectif : 4000€
Sorties : 4500€	Sorties : 4500€

Nous avons volontairement choisi de n'augmenter que certains crédits : le fonctionnement collectif de l'école et les manuels scolaires. En effet, nous souhaitons privilégier les dépenses liées au collectif de l'école et mettre l'accent sur les crédits investissements avec l'achat de 4 nouveaux ordinateurs par an.

La municipalité répond qu'elle gèlera cette année les budgets de fonctionnement au profit des budgets d'investissement.

Investissement :

☞ Informatique :

- Achat de 4 ordinateurs par an pour remplacer l'existant devenu très vétuste et ne permettant ni aux élèves, ni aux enseignantes de travailler correctement.
- Prévoir la mise en place de tableaux TBI dans les années à venir.

La municipalité répond qu'elle investira dans l'achat de 4 ordinateurs. Elle étudie la mise en place de tableaux TBI.

☞ Réfection salle de classes

- Réfection d'une ou plusieurs salles de classe et du couloir dans le bâtiment principal.

Une salle de classe sera refaite.

Divers

- Remplacement des barrières et du portillon du jardin
 - Achat d'un grand panneau d'affichage à placer à l'extérieur de l'école. Il est commandé.
 - Accrochage d'un bloc porte suffisamment haut pour tenir la porte de la véranda ouverte.
 - Achat de blocs portes à poser par terre pour bloquer les portes des toilettes en position ouverte.
 - Mise en place d'une protection caoutchouc pour empêcher aux élèves de mettre les mains dans l'entrebâillement de la porte de la véranda (porte métallique très coupante).
 - Les enseignantes ont demandé dans un courrier à Me le Maire de clore la partie de la cour avec les maisonnettes pour en faire un endroit calme dans lequel un nombre limité d'enfants peut entrer.
- La municipalité est d'accord pour l'ensemble des demandes, mise à part le changement des barrières du jardin.

6. Présentation plan incendie et PPMS

Vous avez reçu par mail ou en version papier les exemplaires du plan sécurité incendie de l'école et le PPMS. Des exercices ont été faits, soit pour l'évacuation des locaux en cas d'incendie, soit pour le confinement en cas d'alerte chimique ou autre. Il a été remarqué que le son du porte-voix n'est pas suffisant. Des cornes de brume ont été achetées par la municipalité pour que l'alerte puisse être entendue par tous. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore fait de deuxième exercice de confinement pour valider ce matériel.

Il reste des problèmes non résolus :

- Extincteur et plan d'évacuation non existants dans le bungalow. La porte du bungalow qui ne fermait pas depuis le mois d'octobre, a été réparée ce jour. Les enseignantes manifestent leur mécontentement par rapport à ce délai important de réparation. Les parents trouvent ces délais trop longs.
- Plan d'évacuation non existant en BCD,
- Pas de bouton de coupure électrique de sécurité dans le bâtiment de la véranda,
- Un extincteur est « périmé ». Il doit être changé,
- Pas de registre sécurité municipal pour l'école élémentaire avec inscription des dates de vérifications obligatoires : installations électriques et installations sportives,
- Pas d'achat de talkie-walkie pour que les adultes puissent communiquer entre les bâtiments en cas de confinement pour les risques majeurs.

Les deux plans sont approuvés à l'unanimité par le conseil d'école.

7. sécurité, travaux

Les enseignantes sont allées, comme chaque année, manger à la cantine avec un intervenant de la croix rouge le 6 janvier. Elles ont été alertées par le bruit qui y régnait. De ce fait, le 9 janvier, le bruit ambiant a été mesuré à l'aide d'un sonomètre. Celui-ci indiquait des valeurs comprises entre 80 et 90 dB. Les locaux ne sont-ils pas trop exigus pour accueillir plus de 100 élèves à la fois ? Depuis janvier, des aménagements ont été faits : mise en place de deux files d'attente, rajout de porte-manteaux, départ différé de l'école. Par contre, aucun travaux d'agrandissement de la cantine ne sont prévus.

Le nombre de WC extérieurs dans la cour n'est pas assez important pour le nombre d'élèves de l'école. En cas de construction d'une nouvelle classe, la mairie ne s'avance pas sur la construction de toilettes. Malgré l'achat de 4 ordinateurs neufs, il reste encore des modifications à faire au niveau de la salle informatique : impressions, plug in... Beaucoup de problèmes de connexion à internet : problèmes récurrents.

8. questions abordées par les parents d'élèves

Le problème du bungalow est soulevé par les parents : froid, bruit, inconfort... Des parents proposent que la salle d'arts visuels soient utilisée comme une salle de classe. Les enseignantes répondent qu'il est indispensable de disposer d'une salle collective dans l'école. La mairie explique qu'une étude est en cours pour la construction d'une nouvelle salle de classe dans le prolongement du bâtiment d'arts visuels.

Des parents s'étonnent de l'écoute d'une version rap de la marseillaise. Les enseignantes répondent que les programmes stipulent d'apprendre la marseillaise et de faire connaître aux élèves différentes versions.

Des parents demandent des informations sur des incidents, des moqueries, de la discrimination et des accidents qui se sont produits ces temps-ci à la cantine. La mairie répond qu'elle reçoit les élèves en cause accompagnés de leurs parents et qu'elle met en place des groupes de discussion sur la vie en collectivité. Du 16 au 20 mars aura lieu la semaine de la gentillesse avec des activités en lien avec le respect.

Prochain conseil d'école le mardi 16 juin, à 18h.